



Jeudi 10 février 2022



Chers parents,

Un mois de janvier bien rempli : les soirées d'inscription ont commencé dans la semaine du 16 janvier. Encore une fois les places sont limitées, car nous accueillons plus de 15 enfants provenant de la fratrie. Je remercie chaleureusement les parents, qui ont contribué à l'organisation de ces soirées qui demandent rigueur et constance dans la préparation de cet événement.

PETIT RAPPEL POUR LES BILANS

Comme chaque année, vous recevrez 3 bilans et vivrez 2 rencontres avec l'enseignant de votre enfant.

Les années antérieures les rencontres de parents avaient lieu en novembre et en février. Cette année elles auront lieu en novembre et en avril. Les enseignants ont fait ce choix, car les deux moments de rencontre étaient trop rapprochés. Les enseignants notaient peu d'informations significatives entre la période du mois de novembre et celle de début février étant donné le congé d'hiver. Le 2e bilan vous sera donc remis le 11 février. Il n'y aura pas de rencontre de parents. Toutefois, et selon les besoins, certaines familles pourraient être rencontrées lors de ce 2e bilan.

Enfin, en résumé :

- Un 1er bilan en novembre avec rencontre.
- Un 2e bilan le 11 février sans rencontre avec l'enseignant (sauf exception).
- Un 3e bilan avec rencontre en avril.

LA PONCTUALITÉ À L'ÉCOLE

Certains enfants arrivent en retard à l'école ! Lorsque les retards sont systématiques, les enfants commencent la journée avec moins de motivation, ils sont désorganisés, ils ne peuvent pas participer aux rassemblements, etc.



De plus, pour nos jeunes doyens et futurs élèves du secondaire, l'apprentissage de la ponctualité est un incontournable et une responsabilité partagée.

Merci chers parents, de les encourager à la ponctualité !

Mesures sanitaires

Pour vous y retrouver :

<https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/services-de-type-clinique-jeunesse/milieu-scolaire/>

Merci pour votre patience, courage et vigilance!

En toute collaboration,

Laurence Houllier
Directrice

DES NOUVELLES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lors du CÉ du mois de février, quelques points ont été abordés.

La direction a présenté les montants d'argent que le ministère de l'Éducation attribuait aux écoles.

Plusieurs résolutions ont été présentées dans la cadre du renouvellement de notre école à statut particulier. Pour se faire, l'école via le centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys fait une demande de dérogation au ministère de l'Éducation. Il s'agit de la 240. La direction monte un dossier qui doit être présenté au MEQ.

Enfin, le CÉ a pris acte de la dissolution du comité COVID.

DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE :

Reçu d'impôt

D'ici la fin du mois de février, vous recevrez, par le courrier de classe, vos reçus d'impôt. Veuillez noter que le paiement pour les frais de garde concernant l'année 2021 (janvier à décembre 2021), doit être effectué au plus tard le 14 février 2022 pour que l'encaissement figure sur les relevés fiscaux émis en février 2021.

En toute collaboration,

Le service de garde

DES NOUVELLES DU SECRÉTARIAT

Les réinscriptions pour l'année 2022-2023 vont débiter à compter du 14 février. Vous avez reçu une lettre explicative par courriel venant de l'organisation scolaire du CSSMB le 8 février.

LA SEMAINE DE RELÂCHE ARRIVE À GRANDS PAS

Les enfants seront en vacances du 28 février au 4 mars inclusivement.
Aussi, veuillez noter que lundi, le 7 mars est une journée pédagogique.

Profitez-en bien!

Et.....

